

JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF #204
EMPLOI REPÈRE

Job Title / Designation de l'emploi CONSTRUCTEUR SCENIQUE	Salary Group Groupe 5	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service TÉLÉVISION FRANÇAISE			
Function / Fonction Chargé de construire, de modifier et de réparer des éléments scéniques complexes ou spécialisés d'après les plans, les devis, les dessins, les croquis, les maquettes, les photos et les instructions afin de répondre aux besoins de la production			
Description of Duties / Description des tâches <ol style="list-style-type: none"> 1. Construit et fabrique les éléments constituants du projet, fait les travaux d'ébénisterie, de finition et d'assemblage. 2. Modifie, au besoin, les éléments de décors, les ensembles de décors ou les autres éléments décoratifs afin d'en faciliter la fabrication ainsi que le montage. 3. Lit les plans, les devis, les dessins, les croquis, les maquettes, les photos et les instructions, recherche les informations complémentaires; s'il y a lieu, interprète les idées et les valide; s'assure d'avoir les détails, les données et les indications complètes et exactes afin de répondre aux besoins. 4. Apporte les modifications et les corrections courantes aux plans, aux dessins ou aux croquis de construction afin d'en faciliter la construction, en autant que le concept visuel soit respecté et propose des changements pour résoudre les problèmes de fabrication non courants. 5. Installe et ajuste les élingues, au besoin, sur les décors, selon les normes établies. 6. Effectue l'essai des décors en atelier et les démonte. 7. Coupe, filète et raccorde la tuyauterie. 8. Fabrique, soude et brase les éléments décoratifs en métal. 9. Fabrique des moules et opère la mouleuse à vide. 10. Confectionne des éléments décoratifs de tout genre. 11. Répare les meubles et les autres éléments décoratifs. 12. Aide, au besoin, à la fabrication des effets spéciaux. 13. Fabrique ou répare, selon les informations, les divers éléments utilisés dans l'exécution des tâches quotidiennes (tels que étagères, chariots, boîtes de manutention). 14. Assure l'entretien de l'outillage mis à sa disposition ainsi que les tracteurs motorisés et effectue les réparations nécessaires; fait rapport, s'il y lieu, sur leur fonctionnalité. 15. Transporte et récupère, au besoin, en studio, dans d'autres ateliers et à l'expédition, le matériel fabriqué. 16. Maintient en bon ordre et propre les aires de travail. 17. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées. 18. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail. 19. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes. 			
Relationships / Relations de travail <ol style="list-style-type: none"> A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations. B. S / O C. Entretien des relations internes et externes. 			
Date issued / Date de publication 30 mars 2009		Supersedes / Annule et remplace	
TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)		(See reverse side) / (Voir au verso)	

JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes

Diplôme d'études professionnelles (DEP) en charpenterie-menuiserie est plus pertinent en rapport avec les éléments du programme qui touche plusieurs volets que le diplôme d'études collégiales (DEC) en ébénisterie qui est une spécialité.

Prior Experience / Expérience

Trois (3) ans sont requis compte tenu de la diversité des tâches: construction, finition, soudure, tuyauterie, moule (Tâches #1, 2, 4, 7, 8, 9).

Where and how acquired / Source de l'expérience

Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation